

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, SUR LE SENS DU 11 NOVEMBRE, VINCENNES LE 11 NOVEMBRE 1979.

11 NOVEMBER 1979 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

MESDAMES LES MARECHALES JUIN, DE LATTRE DE TASSIGNY ET LECLERC DE HAUTECLOCQUE,

- MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES,

- MONSIEUR LE DEPUTE,

- MONSIEUR LE MAIRE,

- MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS,

- MESSIEURS LES OFFICIERS GENERAUX,

- MESDAMES,

- MESSIEURS,

- LE 11 NOVEMBRE EST UN JOUR D'UNITE NATIONALE. IL APPARTIENT A TOUTES LES FRANCAISES ET LES FRANCAIS, A CEUX QUI ONT SERVI LES ARMES DE LA FRANCE, BIEN ENTENDU £ MAIS AUSSI A CELLES ET CEUX QUI ONT PARTAGE LA CONDITION DE SES SOLDATS ET ONT SOUFFERT DE LEUR SACRIFICE.

- NUL NE DOIT ETRE EXCLU DE L'HONNEUR QU'UN PEUPLE REND AUX COMBATTANTS DE SON HISTOIRE. C'EST POURQUOI J'AI SOUHAITE QUE, POUR LA PREMIERE FOIS, CET ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE SOIT DEDIE SPECIALEMENT AUX VEUVES DE GUERRE, AUX PERES ET MERES DE TUES, AUX FILS ET AUX FILLES DE TUES. TOUS ET TOUTES ONT LEUR PLACE DANS LE MONDE COMBATTANT. TOUS ET TOUTES ONT EN_COMMUN LE SERVICE DE LA FRANCE.

- AVEC ESTIME ET RESPECT, JE SALUE VOS ASSOCIATIONS D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITE : ELLES REPRESENTENT VOS INTERETS MATERIELS ET MORAUX DANS L'HONNEUR, LA DIGNITE ET LA DISCRETION.

- AVEC FRATERNITE, J'ACCUEILLE VOS DELEGATIONS VENUES DES DEPARTEMENTS DE LA METROPOLE ET D'OUTRE-MER, AINSI QUE DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER, CAR LA FRANCE ENTIERE, CELLE DE L'HEXAGONE COMME CELLE DE NOS DEPARTEMENTS ET DE NOS TERRITOIRES LOINTAINS A VERSE SON SANG POUR LA PATRIE.

- AVEC AFFECTION, JE M'ADRESSE A VOUS QUE LES GUERRES ET LES COMBATS ONT PRIVES D'UN ETRE CHER, BRISANT AINSI A JAMAIS UN BONHEUR FAMILIAL, QUE RIEN NE POUVAIT REMPLACER.

- IL Y A ENTRE VOUS ET LA FRANCE UN LIEN RECIPROQUE ET PARTICULIER, DONT LA _NATURE EST D'ORDRE MORAL, ET DONT L'EXIGENCE PORTE A L'UNITE. IL SE FONDE SUR LE SACRIFICE PERSONNEL ET FAMILIAL QU'A ETE POUR CHACUNE ET CHACUN D'ENTRE VOUS LA PERTE D'UN ETRE CHER. IL SE FONDE AUSSI SUR LA DETTE DE SOLIDARITE ET DE RECONNAISSANCE DE LA NATION A VOTRE EGARD. DE CETTE DETTE, QUI PORTE LA MARQUE DE L'HONNEUR ET DE LA FIDELITE, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SE CONSIDERE COMME LE GARANT.\

IL FAUT QUE CHACUN SE SOUVIENNE : LA FRANCE A ETE MARQUEE, DEPUIS SOIXANTE-DIX ANS, PAR LES GUERRES ET PAR LES COMBATS. DE TOUTES LES DESTRUCTIONS, DE TOUTES LES PERTES QU'ELLE A SUBIES, LES PLUS CRUELLES, LES PLUS IRREPARABLES, ONT ETE CELLES DE SES FILS.

- AU LENDEMAIN DE LA VICTOIRE DE 1918 QUE NOUS COMMEMORONS, ON DENOMBRE UN MILLION CINQ CENT MILLE `NOMBRE` MORTS ET PLUS DE HUIT CENT MILLE ORPHELINS DE GUERRE. UNE GENERATION ENTIERE D'ENFANTS SE TROUVE PRIVEE DE L'APPUI DE SON PERE. AU LENDEMAIN DU 8 MAI 1945 `DATE`, CINQ CENT CINQUANTE MILLE MORTS, ET DE NOUVEAU DEUX CENT CINQUANTE MILLE ORPHELINS.

- LES CONFLITS D'INDOCHINE ET D'ALGERIE ONT AJOUTE LEUR LOURD TRIBUT A CE NOMBRE. CES PERTES HUMAINES ONT INSCRIT DANS NOTRE DEMOGRAPHIE UN DEUIL DONT NOUS RESENTONS ENCORE LES EFFETS. AUJOURD'HUI, NOTRE PAYS COMPTE TROIS CENT QUINZE MILLE VEUVES DE GUERRE ET QUATORZE MILLE ORPHELINS MINEURS.

- CE QUI FUT UN DRAME POUR LA FRANCE FUT AUSSI UN DRAME PERSONNEL. LE FOYER FAMILIAL BRISE, L'AMOUR ET L'AFFECTION PERDUS, L'ESPOIR TANT ATTENDU DU RETOUR DE CELUI QUI

N'EST PAS REVENU, LE MODESTE PORTRAIT DANS BEAUCOUP DE MAISONS DE CELUI QUI N'EST PLUS, EVEILLANT TOUJOURS CHEZ CHACUN DE VOUS UNE EMOTION LONGUE ET GRAVE QUE SEULES L'IDEE DE PATRIE ET LA FIDELITE AU SOUVENIR ONT PU ATTENUER. COMMENT NE PAS PARTAGER AVEC VOUS CETTE EMOTION DANS TOUTE SA DIGNITE !

- CE FUT AUSSI L'ANGOISSE DE LA SOLITUDE. VEUVES, VOUS ETIEZ DESORMAIS SEULES POUR CONTINUER LA ROUTE COMMENCEE A DEUX. SEULES POUR ACCEPTER, POUR REAGIR, POUR RESISTER A LA TENTATION DU REPLI SUR SOI, SEULES POUR MAINTENIR LES LIENS ANTERIEURS DU VOISINAGE ET DE L'AMITIE, SEULES POUR RECONSTRUIRE UN FUTUR.

- JE VEUX RENDRE HOMMAGE A VOTRE COURAGE DISCRET, A VOTRE COMBAT DE TOUS LES JOURS CONTRE LA SOLITUDE ET POUR LA VIE.

- CE FUT ENCORE, POUR LA PLUPART D'ENTRE VOUS, LE TEMPS DU BESOIN ET DE LA DIFFICULTE. CAR CHACUNE S'EST TROUVEE SOUDAIN PRIVEE DE SON SOUTIEN ET IL A FALLU FAIRE FACE ET ACQUERIR UNE FORMATION, RECHERCHER UN EMPLOI, RECONSTITUER AUTOUR DE SOI UN AVENIR PROFESSIONNEL ET SOCIAL.

- IL A FALLU, ET SURTOUT, ELEVER DANS LA DIGNITE VOS ENFANTS QUI ETAIENT DEVENUS LES ENFANTS DE LA FRANCE.

ORPHELINS DE NOS GUERRES, VOUS ETES LES PUPILLES DE LA NATION. CE TITRE D'ADOPTION VOUS A ETE DONNE DANS L'ENFANCE. DANS L'AGE ADULTE, IL DEMEURE ATTACHE A VOTRE ETAT, COMME LE NOM DU PERE SE TRANSMET A CELUI DU FILS. CONFRONTES AU MALHEUR DANS L'AGE PRECOCE, VOUS AVEZ FAIT AUPRES DE VOTRE FAMILLE MUTILEE, L'APPRENTISSAGE DE LA VIE ET DE LA RESPONSABILITE.

- EN TEMOIGNANT POUR LE SOUVENIR, EN CONTRIBUANT PAR VOTRE TRAVAIL, VOTRE CONDUITE, VOTRE SENS DE L'INTERET GENERAL AU PROGRES DE LA NATION QUI VOUS AVAIT ADOPTES, VOUS MONTREZ QUE LE FONDEMENT DE LA VIE D'UN PEUPLE EST DANS SA CONTINUITE ET DANS SON UNITE. A TOUS ET A TOUTES, A VOUS MESDAMES, CE 11 NOVEMBRE 1979 `DATE` EST DEDIE. A VOTRE EGARD, LA FRANCE DOIT HONORER SES ENGAGEMENTS. ELLE CONTINUERA DE LE FAIRE AVEC CONTINUITE ET GENEROSITE.

- IL NE S'AGIT PAS, BIEN ENTENDU, D'ASSISTANCE : LA LEGISLATION RECONNAIT AUX PARENTS DE TUES, AUX VEUVES DE GUERRE ET A LEURS ENFANTS, DES DROITS SUR LA SOCIETE. CES DROITS SONT IMPRESCRIPTIBLES, ET NUL NE SONGE A LES ALTERER.

- AU CONTRAIRE, NOTRE SOCIETE TEND, EN DEPIT DES DIFFICULTES DE TOUS ORDRES QU'ELLE TRAVERSE, A RESSERRER ENTRE LES FRANCAIS LES LIENS DE LA JUSTICE ET DE LA SOLIDARITE. ELLE LE FAIT DANS DE NOMBREUX DOMAINES : PRINCIPALEMENT A L'EGARD DES PERSONNES AGEES ET DES FAMILLES DONT LA SITUATION MATERIELLE ET MORALE DOIT ETRE REVALORISEE ET CONSOLIDEE.

- EN CINQ ANS, LE POUVOIR D'ACHAT DU MINIMUM VIEILLESSE A ETE ACCRU DE 50 % `STATISTIQUE`, ET CETTE MESURE A BENEFICIE PRINCIPALEMENT AUX VEUVES. UNE ASSURANCE-VEUVAGE SERA CREEE L'AN PROCHAIN POUR FACILITER LA REINSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES VEUVES DE MOINS DE 55 `AGE` ANS. LE CAPITAL EN SERA VERSE, SOUS FORME DE RENTE TRIMESTRIELLE, PENDANT TROIS ANS A COMPTER DU DECES DU CONJOINT. POUR LES FAMILLES, ET EN-PARTICULIER CELLES DE TROIS ENFANTS, L'ANNEE 1980 APPORTERA EGALEMENT UN PROGRES NOTABLE. UN REVENU FAMILIAL DE 3500 `SOMME` `MONTANT` FRANCS PAR MOIS SERA INSTITUE.

- BIEN SUR, L'IMPERIEUSE NECESSITE DE CONTENIR LA PROGRESSION DE LA DEPENSE PUBLIQUE IMPOSE A L'ETAT UNE GRANDE VIGILANCE DANS L'ENGAGEMENT DE DEPENSES NOUVELLES. MAIS IL EST NECESSAIRE QUE L'EFFORT DE SOLIDARITE DES FRANCAIS SOIT POURSUIVI A L'EGARD DE CELLES ET DE CEUX QUI SONT LES MOINS FAVORISES ET LES PLUS VULNERABLES.

- C'EST POURQUOI, A UNE DEMANDE, JE CROIS UNANIME, DE VOS ASSOCIATIONS, J'AI DEMANDE A M. PLANTIER, SECRETAIRE D'ETAT AUX ANCIENS COMBATTANTS, DE PREVOIR DANS LE BUDGET DE L'ANNEE PROCHAINE UN NOUVEL EFFORT EN FAVEUR DES VEUVES DE GUERRE, DE TELLE SORTE QU'A-PARTIR DE 40 ANS `AGE`, TOUTES CELLES QUI SONT TITULAIRES D'UNE PENSION PLEINE, VOIENT CELLE-CI CALCULEE SUR LA BASE DE L'INDICE 500.

CE RESULTAT SERA ATTEINT EN AVANCANT L'AGE A PARTIR DUQUEL L'INDICE 500 EST ATTEINT.

- CE RESULTAT SERA ATTEINT EN AVANCANT L'AGE A-PARTIR DUQUEL L'INDICE 500 EST ATTRIBUE : IL ETAIT DE 60 ANS DE 1974 A 1978, IL A ETE RAMENE A 55 ANS `AGE` EN 1979 `ANNEE`, IL SERA A 40 ANS EN 1980. LA QUASI-TOTALITE DES PLUS JEUNES VEUVES, NOTAMMENT LES VEUVES DES ANCIENS COMBATTANTS D'INDOCHINE ET D'ALGERIE, VERRONT AINSI LEUR PENSION REVALORISEE DE 1300 `SOMME` FRANCS PAR AN.

- LE GOUVERNEMENT VEILLERA AUSSI A CE QUE LES AMELIORATIONS SOUHAITABLES SOIENT APPORTEES AUX CONDITIONS DANS LESQUELLES LES VEUVES DE GUERRE HOSPITALISEES ET NOTAMMENT LES PLUS AGEES D'ENTRE ELLES, SONT ACCUEILLIES ET SOIGNEES DANS LEURS MAISONS DE RETRAITE.\

SI LA FRANCE PROGRESSE AINSI CHAQUE ANNEE, SELON SES MOYENS DANS LA VOIE DE LA SOLIDARITE ACCRUE, ELLE LE FAIT POUR ATTEINDRE SON UNITE. CETTE _RECHERCHE DE L'UNITE EST AUSSI VOTRE _RECHERCHE. LE MONDE COMBATTANT AUQUEL VOUS APPARTENEZ ASPIRE A CETTE UNITE. PARTOUT DANS LE MONDE ET PARTOUT DANS TOUS LES PAYS, LE SOUVENIR DES MORTS SE CELEBRE DANS L'UNITE ET LA CONTINUITE.

- IL Y A QUARANTE ANS, LA FRANCE ENTRAIT DANS LA GUERRE. ELLE Y ENTRAIT DIVISEE, INQUIETE ET FAIBLE. CE PASSE, QU'ON NOUS DEPEINT TROP SOUVENT SOUS UN JOUR FAVORABLE, ALLAIT COMPORTER POUR ELLE ET POUR NOUS L'HUMILIATION DE L'OCCUPATION `ALLEMANDE`, AVANT LE DUR EFFORT DE LA RECONQUETE DE LA LIBERTE ET DE L'INDEPENDANCE.

- OR, LA FRANCE EST AUJOURD'HUI EN PAIX, DOTEES DES MOYENS DE SA DEFENSE, ET DANS L'INTEGRITE DE SES FRONTIERES HISTORIQUES. MAIS ELLE A AUSSI BESOIN DE DIGNITE ET DE CONSIDERATION, DANS LE RESPECT DE SES VALEURS TRADITIONNELLES, RENDUES COMPATIBLES AVEC SON OUVERTURE SUR LE MONDE ET SUR L'AVENIR.

- CHAQUE FOIS QUE LA NATION EST EN DANGER, HOMMES ET FEMMES, EMPORTEES PAR UNE FORCE IRRESISTIBLE, SACRIFIENT TOUT, JUSQU'A LEUR EXISTENCE, POUR DES VALEURS COLLECTIVES, QUI LES DEPASSENT. CES VALEURS COLLECTIVES RESTENT PRESENTES AU FOND DE NOUS, PRETES A S'EXPRIMER ET A SE MANIFESTER, CHAQUE FOIS QU'IL LE FAUDRA.

- CES VALEURS MORALES QUE VOUS AVEZ SI BIEN SERVIES RESTENT LES VALEURS DE LA FRANCE. CHACUN DOIT ETRE ATTENTIF AUJOURD'HUI A LES RESPECTER ET A LES DEFENDRE. LA FRANCE, COMME LES AUTRES PAYS, TRAVERSE DES TEMPS DIFFICILES, GENERATEURS D'INQUIETUDE ET DE TENSIONS.

- DANS CES TEMPS DIFFICILES, IL EST POSSIBLE A CHACUN DE DEFENDRE SES IDEES OU MEME DE CRITIQUER UNE POLITIQUE SANS RABAISSE LE DEBAT A UN NIVEAU INDIGNE DE LA FRANCE. LE PEUPLE, QUI PORTE EN LUI LES VALEURS COLLECTIVES QUI FONT LA FRANCE, SAIT BIEN TOUT CELA. IL SOUHAITE, EN REPOSE A LA LIBERTE, QUI EST ET QUI RESTERA NOTRE REGLE, LA MESURE, LA DROITURE, ET LE RESPECT.

- JE _COMPTE SUR VOUS, COMPTEZ SUR MOI, POUR MAINTENIR LA FRANCE AU NIVEAU OU LE COURAGE ET LE SACRIFICE DE CEUX QUE VOUS AIMIEZ ONT SU LA PORTER. VIVE LA FRANCE !\